



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

Direction du Rayonnement Culturel
DFCPAJI_2025_0214

MUba Eugène Leroy

Acceptation Don de 18 œuvres
de Pierre Dunoyer, Côme Mosta-Heirt et
Antonio Semeraro
par Madame Annie Statler

Application de l'article L2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°5 du 13 septembre 2020 portant application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son alinéa 9,

Considérant qu'en vertu de la délibération susvisée, Madame le Maire peut : « *accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges* »,

Considérant que par un mail du 22 juin 2021, Madame Annie Statler a souhaité offrir à la Ville de Tourcoing un ensemble d'œuvres d'Antonio Semeraro, Pierre Dunoyer et Côme Mosta-Heirt ;

Considérant l'autorisation donnée par le service des musées de France du Ministère de la Culture pour l'acquisition des œuvres d'Antonio Semeraro, Pierre Dunoyer et Côme Mosta-Heirt en date du 8 novembre 2022 ;

Considérant l'intérêt que représentent ces œuvres pour l'enrichissement des collections du MUba Eugène Leroy,

DECIDONS

Article 1 : La Ville de Tourcoing accepte le don matériel, sans condition, consenti par Madame Annie Statier des œuvres suivantes :

Antonio SEMERARO :

- Collage I, 1980, Pastel, peinture à l'huile à émulsion métallique et papier, 31 x 51,8 cm
- Collage II, 1980, Pastel, peinture à l'huile à émulsion métallique et papier, 31 x 51,8 cm
- Collage, 1980, Pastel, peinture à l'huile à émulsion métallique et papier, 30 x 46,5 (en fenêtre)
- Collage, 1980, Pastel, peinture à l'huile à émulsion métallique et papier, 30 x 45,5 (en fenêtre)
- Collage, 1980, Pastel, peinture à l'huile à émulsion métallique et papier, 30 x 47 cm (en fenêtre)
- Sans titre, 1981, Acrylique, peinture à l'huile, collage sur toile, 63 x 63 x 3 cm
- Propterea exaltabit caput, 1981, Acrylique, peinture à l'huile, collage sur toile, 77 x 76,5 x 9 cm
- Propterea exaltabit caput, 1982, Acrylique et peinture à l'huile sur papier, 38 x 37,5 cm (en fenêtre)
- Contarelli, 1985, Acrylique sur toile, 62,02 x 85,02 x 8 cm
- Caput mortuum, 1988, Acrylique sur toile, 86 x 80 x 5 cm

Pierre DUNOYER :

- Sans titre, 1979, Acrylique sur toile, 130 x 227 cm
- Deux esquisses, 1979, Pastel sur papier monté sur carton, 16,5 x 23,2 cm ; 16,5 x 23,2 cm (en fenêtre)
- Deux esquisses, 1979, Pastel sur papier monté sur carton, 10,2 x 17,7 cm ; 9 x 15 cm (en fenêtre)
- Trois esquisses, 1979, Pastel sur papier monté sur carton, 11,3 x 17,2 cm ; 10 x 17 cm ; 11,1 x 17,2 (en fenêtre)

Come MOSTA-HEIRT :

- 2 études d'angle à frange, 1977, Pastel sur papier, 42 x 30 cm chacune
- Dessin d'angle, 1977, Pastel (?) sur carton, 65 x 50 cm
- Poutres croisées, 1977, Pastel (?) sur carton, 100 x 70 cm
- Sans titre, 1992, ensemble de 3 éléments : 2 en hêtre peint et 1 bloc d'Altuglass, 90 x 90 x 32 cm ; 101 x 25 x 5 cm

La valeur estimée de ce don est de 43 500 euros (quarante-trois mille cinq cents euros).

Article 2 : Ces œuvres seront inscrites à l'inventaire de la commune.

Article 3 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal et sera transcrite sur le registre des décisions.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera :

- Transmis aux services concernés pour application ;
- Transmis à Monsieur le Préfet du Nord, Préfet des Hauts-de-France ;
- Transmis à Madame la Trésorière de TOURCOING.

Article 5 : La date publication fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre la présente décision devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérécours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Cette décision peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le 11/06/2025



Madame Doriane BECUE
Maire de la Ville de Tourcoing

Accusé réception en Préfecture le : **2.5 JUL. 2025**

Publié sur le site Internet le : **2.5 JUL. 2025**

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_D2025_0214 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 25/07/2025
Objet : Acceptation don de 18 oeuvres par Madame Annie Statler

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Domaines de competences par themes - Culture

Date de télétransmission : 25/07/2025 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI_D2025_0214 - D_cision - Don Oeuvres Statler_sign_.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20250725-DAJI_D2025_0214-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 25/07/2025

